

Pôle d'Excellence Rurale – 2 sur 2 dans la deuxième vague - 19 décembre 2006

Le comité de sélection des Pôles d'Excellences Rurales, dont j'étais membre titulaire, s'est réuni le 7 décembre dernier à Paris pour examiner les dossiers déposés par plus de 400 territoires ; deux concernaient notre département, il s'agissait en l'occurrence des projets portés par :

- L'Association de Développement de la Vallée de la Dordogne Lotoise dans le cadre du tourisme patrimonial et d'un hébergement de qualité ;
- Le Pays Est Quercy dans le cadre de l'excellence culturelle.

Si le dossier du Pays Est Quercy était d'emblée retenu parmi 174, j'ai dû défendre avec ardeur celui du pays de la vallée de la Dordogne lotoise qui était soumis, parmi 47, à la sagesse du comité de sélection.

Leur labellisation ne peut nous apporter qu'une satisfaction légitime pour ces deux territoires dont les politiques économiques, sociales, culturelles menées jusqu'à présent, et reconnues par toutes et tous, seront confortées par cette juste reconnaissance. Les actions inscrites au titre du Pôle d'Excellence Rurale contribueront à la mise en valeur de la richesse et des atouts du nord-est de notre département.